Secours croix-rouge internationaux pour la république du Togo

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **71 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683318

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

possède pas de médicament spécifique de la variole, l'usage des antibiotiques permet d'éviter la plupart des surinfections mortelles de cette maladie. Et, dans les cas singulièrement toxiques, la cortisone diminue sans aucun doute la mortalité.

Vaccinations massives

Devant la menace de plus en plus grave que l'épidémie fait peser sur le Congo et même l'Europe, on se décide à refaire une grande campagne de vaccination. Une commission est créée par le gouvernement, à laquelle participe le chef de l'Unité médicale suisse. Un spécialiste est appelé de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève et, en quelques semaines, une campagne de vaccination est mise sur pied. Elle débuta à la fin de février par les trois communes les plus atteintes de la ville. Quinze jours plus tard on sentait déjà les bienfaits de la vaccination: les entrées se raréfient à Kintambo. A la fin de mars on peut abandonner un des pavillons de varioleux. Semaine après semaine les cas de variole diminuent et bientôt, lorsque toute la population aura été vaccinée, l'épidémie s'éteindra totalement.

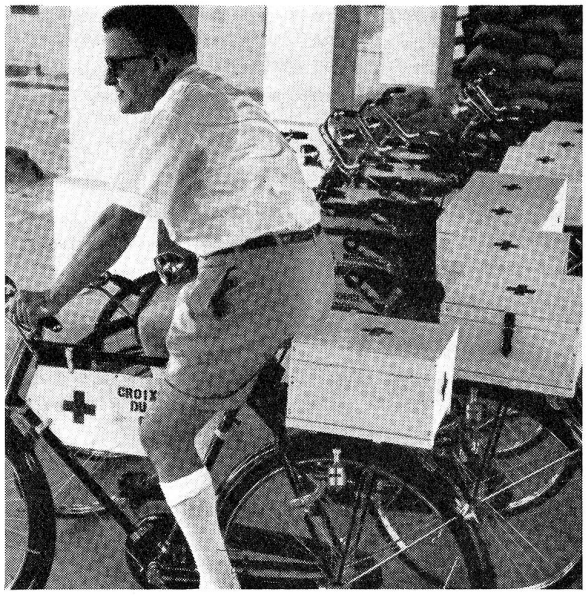

Le chef de la délégation au Congo vérifie lui-même le matériel (Photo Ligue)

Le travail de l'Unité médicale suisse

L'Unité médicale suisse a pris une part active à la lutte contre l'épidémie: elle a soigné plus de 1000 cas de variole en quelques mois, elle a réuni d'importantes observations sur cette affection, elle en a étudié les complications, elle a collaboré à la préparation de la campagne de vaccination.

Et, surtout, tous les médecins qui ont passé par Kintambo ont acquis la conviction que seule une prophylaxie bien étendue peut avoir raison de la variole. Seules les vaccinations préventives peuvent éviter le retour de la catastrophe. Une catastrophe qui attend des milliers d'enfants que la maladie transforme bientôt en une chair couverte de pustules des pieds à la tête, en un organisme profondément intoxiqué par le virus qui fera d'eux des êtres malingres pendant encore des années.

Dr R. Lasserre

Dans l'Afrique nouvelle

SECOURS CROIX-ROUGE INTERNATIONAUX POUR LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

Menace de famine au Togo

Au début d'avril, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a entrepris, à la demande du Gouvernement et de la Croix-Rouge togolais, une campagne pour lutter contre la disette provoquée par la sécheresse et qui menace près de 300 000 habitants dans le nord-est du pays. Des distributions de vivres seront faites jusqu'à la prochaine récolte, c'est-à-dire pendant trois mois environ.

Le Gouvernement américain s'est offert à fournir mensuellement, pendant cette période, 900 tonnes de haricots, 1800 tonnes de millet et 300 tonnes d'huile, représentant pour l'ensemble du programme prévu pour trois mois, une valeur de treize millions de francs suisses. Il s'est déclaré prêt à assumer les frais des opérations de déchargement, de transfert et de distributions évalués, pour cette même durée, à un million de francs suisses.

Les distributions seront assurées mensuellement par la Croix-Rouge togolaise avec l'assistance de la Ligue qui dispose sur place des services de huit délégués placés sous la direction de M. R.-T. Schaeffer, assistant spécial du vice-président exécutif de la Croix-Rouge américaine qui l'a mis à la disposition de la Ligue pour cette tâche.

*

Aide aux réfugiés établis au Togo

En même temps, une campagne de secours de caractère limité a été entreprise conjointement par le Haut-commissariat pour les réfugiés et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en faveur de 6000 réfugiés vivant au Togo. Ceux-ci doivent être assistés momentanément et jusqu'à ce qu'ils puissent être intégrés définitivement dans l'économie du pays. Un plan d'intégration est préparé dans ce but par le Gouvernement du Togo avec le concours de l'Assistance technique des Nations unies.

Les distributions de secours comporteront des textiles et des vivres. Le Gouvernement américain a également offert de fournir mensuellement 72 tonnes de farine de maïs, 18 tonnes de haricots et 6 tonnes d'huile en faveur de cette action pendant une durée de 6 mois. Une assistance directe sera apportée aux réfugiés par la Croix-Rouge sous la forme de distribution de semences, de houes et de machettes qui faciliteront leur installation en permettant des travaux agricoles.